Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260430-2026_C_88-DE

- EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS - CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n° : 2026-C-88 **Séance du 30 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, le Conseil communautaire s'est réuni à la salle Berouelanaise à Broualan, sous la Présidence de Monsieur François MAINSARD, Président de la Communauté de communes,

Etaient présents : Charlotte GREGOIRE - Véronique BOSSARD-SANGUY - Samuel CANTO - Odile JOUQUAN - Jérôme DOLBOIS - Emmanuelle DE BEAUCORPS - Paul SALARDAINE (Dol de Bretagne) - Louis THEBAULT - Marilyne TRECAN - Axel ROUSSEL - Héloise MORIN (Pleine-Fougères) - Olivier BOURDAIS - Gilles LEBRET (Baguer-Morvan) - Sylvie DUGUEPEROUX - David GUILLOUX - Eliane MASSON (Baguer-Pican) - Thierry BOURGEAULT (Epiniac) - François MAINSARD - Sylvie FIZELIER (Roz-Landrieux) - Frédéric LE GRAND - Bénédicte FLAUX (Cherrueix) - Etienne VIDON - Estelle LINET (Mont-Dol) - Christine FAUVEL - David VIGOUR (La Boussac) - Jean-François GOBICHON - Françoise MOUCHEL (Saint-Broladre) - Carole CERVEAU - Arnaud VETTIER (Le Vivier-sur-Mer) - Philippe PERENNES - Claudie MAÇON (Roz-sur-Couesnon) – Eric HAMEL (Sougeal) – Janine LEJANVRE (Trans-la-Forêt) – René TRELLU (Sains) – Louis LEPORT (Saint-Marcan) – André DAVY (Broualan) – Jean-Pierre HERY (Saint-Georges-de-Gréhaigne) – Gérard DUFEU (Vieux-Viel)

Etaient excusées : Sylvie RAMÉ-PRUNAUX (procuration à Thierry BOURGEAULT) - Sylvie COMMEREUC (procuration à Olivier BOURDAIS)

Secrétaire de séance : **Gilles LEBRET**

Convocation en date du 22 avril 2026

GOUVERNANCE - Création de la Commission d'Appel d'Offres et élection de ses membres / 1.7 Actes spéciaux et divers

VU le Code de la Commande publique,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.1411-5 et L.1414-2 et suivants,
VU l'arrêté préfectoral en date du 4 décembre 2024, portant modification des statuts de la Communauté de communes du Pays de Dol et de la Baie du Mont Saint-Michel,

CONSIDERANT qu'une Commission d'Appel d'Offres doit être constituée pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée,
CONSIDERANT que cette commission est présidée par le Président de l'EPCI ou son représentant et que le Conseil communautaire doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants en son sein,
CONSIDERANT que les membres de cette commission doivent être élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel, et à bulletin secret,
CONSIDERANT qu'il est procédé, selon les modalités, à l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires,
CONSIDERANT que la répartition des sièges s'opère par application de la représentation proportionnelle au plus fort reste, avec bulletin secret et sans panachage ni vote préférentiel,
CONSIDERANT que plusieurs listes peuvent se présenter, chaque liste devant comprendre 5 titulaires et 5 suppléants, mais elles qu'elles peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir,
CONSIDERANT que Monsieur le Président invite les membres du Conseil communautaire à constituer les listes de candidats,

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-200070670-20260430-2026_C_88-DE

Liste des candidats n°1 :

Membres titulaires	Membres suppléants
1- Charlotte GREGOIRE	6- Carole CERVEAU
2- Christine FAUVEL	7- Olivier BOURDAIS
3- Marilyne TRECAN	8- Frédéric LE GRAND
4- Jean-François GOBICHON	9- André DAVY
5- Philippe PERENNES	10- Jean-Pierre HERY

CONSIDERANT qu'il est ensuite procédé au vote à bulletin secret,

- Nombre de votants = 41
- Bulletins blancs ou nuls = 0
- Nombre de suffrages exprimés = 41

CONSIDERANT les résultats suivants du scrutin :

- la liste n°1 obtient 41 voix

CONSIDERANT toutefois qu'il est nécessaire de désigner Madame GREGOIRE Charlotte remplaçante du Président en cas d'empêchement de celui-ci,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents,
DECIDE

- **DE CREER** une Commission d'Appel d'Offres, pour la durée du mandat,
- **DE PROCLAMER** les conseillers communautaires suivants élus membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Membres titulaires
Charlotte GREGOIRE
Christine FAUVEL
Marilyne TRECAN
Jean-François GOBICHON
Philippe PERENNES
Membres suppléants
Carole CERVEAU
Olivier BOURDAIS
Frédéric LE GRAND
André DAVY
Jean-Pierre HERY

- **DE DESIGNER** Madame GREGOIRE Charlotte en qualité de représentante du Président pour présider la commission en cas d'empêchement de celui-ci.

Date de publication, le 4 mai 2026,
Certifié exact,

Suivent les signatures
Pour copie conforme,

Dol de Bretagne, le 4 mai 2026,

Le Secrétaire de séance
Gilles LEBRET

Le Président,
François MAINSARD